

Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection 2017 : « Vers l'élaboration d'un Pacte mondial sur les réfugiés »

12 et 13 décembre 2017

Session thématique 1 : Accueil et admission

Résumé

La Déclaration de New York et le Pacte mondial sur les réfugiés sont des occasions importantes d'améliorer la réponse de la communauté internationale aux mouvements de réfugiés de grande ampleur en manifestant une solidarité accrue et en apportant un soutien rapide aux pays concernés.

Les participants ont reconnu la gravité et la complexité du sujet, et ont réitéré leur soutien vigoureux à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au régime de la protection internationale des réfugiés comme cadre d'un appui rapide, global et bien coordonné aux pays confrontés à des arrivées massives de réfugiés. Ils ont de nouveau souligné l'importance d'approches engageant l'ensemble du gouvernement, l'ensemble de la société, voire l'ensemble d'une région, en particulier compte tenu de la polarisation du débat public relatif à l'accueil et à l'admission des réfugiés. Les participants ont expliqué que l'échange d'informations de manière anticipée et transparente – par exemple en utilisant les réseaux sociaux – était un moyen précieux de renforcer la confiance du public et d'améliorer les relations entre les communautés d'accueil et de réfugiés.

Les participants ont redit à quel point il était crucial que toutes les mesures soient complémentaires et ne reproduisent pas les mécanismes existants. Ils ont insisté sur l'importance fondamentale de la participation des réfugiés et des communautés d'accueil concernées, et sur la nécessité d'adapter la réponse aux besoins différents des femmes, des filles, des hommes et des garçons réfugiés.

Un certain nombre de propositions concrètes ont été avancées pour le programme d'action :

Groupe ou plate-forme mondiale d'intervention

- L'idée d'un « moteur » (groupe ou plate-forme) a généralement été bien accueillie. Ce groupe ou cette plate-forme ne reproduirait pas les mécanismes existants mais les compléterait. En outre, les participants ont souligné l'importance de disposer d'une plate-forme souple, flexible, légère et réactive.
- Cette plate-forme aurait pour but d'aider à résoudre les problèmes, de combler les lacunes des réponses humanitaire et de développement en cours, et d'assurer la mobilisation rapide d'un large éventail de parties prenantes concernées afin d'assurer un soutien et un engagement matériels, techniques, de réserve et/ou politiques selon qu'il convient.
- L'importance de la participation active des organisations et des plates-formes régionales a été soulignée, ainsi que l'engagement des réfugiés et de la communauté d'accueil, en mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes.
- Fondamentalement, cette plate-forme aiderait les gouvernements à mettre en place des approches engageant l'ensemble du gouvernement, l'ensemble de la société, voire l'ensemble de la région.

Conférences de la solidarité

- Les participants ont entériné l'intégration de conférences de la solidarité dans le programme d'action sur une base ad hoc.
- Les conférences de la solidarité pourraient aider à apporter un soutien en cas d'urgence et garantir que les principales situations de réfugiés ne seront oubliées à moyen ou long terme.
- Les engagements pris lors de ces conférences pourraient aller au-delà des annonces de contribution traditionnelles des donateurs et inclure les engagements pris par les pays d'accueil eux-mêmes (p. ex. engagement à adopter une réforme politique ou législative prévoyant l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux), ainsi que par les

organisations de développement, les sociétés civiles, les communautés locales et le secteur privé.

- Des moyens véritablement supplémentaires sont nécessaires, proportionnels et adaptés aux besoins des réfugiés. Plus précisément, un appui accru pour la réinstallation, des voies d'admission complémentaires et l'établissement de mécanismes d'aide à l'évacuation humanitaire, comme le Mécanisme de transit et d'évacuation mis en place au Niger pour la situation libyenne, pourraient être inclus dans le programme d'action.
- Les participants ont rappelé que des enseignements pouvaient être retirés des nombreuses conférences de la solidarité qui se sont tenues dans le passé, y compris les conférences de Bruxelles, du Koweït et de Londres organisées afin de générer un soutien pour la situation en Syrie.

Sécurité des réfugiés et des communautés d'accueil

- Les participants ont indiqué qu'il était important de garantir la sûreté et la sécurité des réfugiés, notamment en préservant le caractère civil des sites et des zones d'installation de réfugiés. Des mécanismes permettant d'améliorer l'identification des éléments armés et des combattants devront être intégrés au programme d'action, ainsi que des mesures visant à lutter de manière précoce contre l'exploitation des enfants, le recrutement forcé et la violence sexuelle (y compris par des programmes tels que l'initiative « Safe from the Start » (en sécurité dès le début)).

Collaboration pour l'enregistrement, l'établissement de documents et les systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil

- Une meilleure coopération est nécessaire pour améliorer la communication de données pertinentes – dans les limites des politiques de protection des données – afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de promouvoir le renforcement des capacités. Les participants ont souligné l'importance de recueillir des données ventilées en fonction de l'âge, du sexe et du handicap lors des opérations d'enregistrement, afin de permettre l'identification rapide des besoins spécifiques.
- Des ressources et des capacités supplémentaires peuvent être nécessaires pour renforcer les structures de réponse (nationales) existantes, en particulier dans le contexte d'arrivées massives. Les partenariats, y compris avec le Groupe de la Banque mondiale et des organisations non gouvernementales, peuvent contribuer à combler des lacunes.

Besoins spécifiques

- Les participants ont fortement souligné que la participation des réfugiés (femmes, filles, hommes et garçons) et la prise en compte de l'âge, du genre et de la diversité étaient des considérations primordiales dans la planification de toute intervention en faveur de réfugiés. Le Pacte mondial et le programme d'action doivent refléter la diversité des besoins et leur nature évolutive.
- Des délégations ont suggéré que l'enregistrement précoce et effectif des individus (garantissant l'accès individuel à des documents) permettrait aux réfugiés de bénéficier d'une protection et d'une assistance, réduisant ainsi leur exposition possible à des risques.
- Il a été proposé d'inclure dans le programme d'action des alternatives à la détention non privatives de liberté et basées sur la communauté.

Groupe d'appui à la capacité d'asile

- Cette proposition a été largement entérinée par les participants, qui ont fait observer qu'un ensemble de ressources devait être mis à la disposition des États confrontés à des afflux de grande ampleur. Plus précisément, cet ensemble de ressources pourrait consister en une capacité d'intensification de la protection et autres accords de réserve sur lesquels les États pourraient s'appuyer pour obtenir des capacités supplémentaires ; ces mesures pourraient avoir une dimension régionale ou internationale, et être gérées par le HCR. Elles devraient être placées dans le contexte d'une reconnaissance et d'un maintien plus larges de l'état de droit.

- Des partenariats innovants pourraient être noués, comme pour le détachement d'avocats d'entreprise.

Propositions supplémentaires pour le programme d'action

- Un système d'alerte rapide et d'analyse du risque, qui permettrait de mieux prédire les crises et les flux de réfugiés, a été proposé.
- Les participants ont suggéré l'instauration d'une plate-forme de dialogue sur les solutions à laquelle participerait un large éventail de parties prenantes, y compris les pays d'origine et d'asile, des organisations internationales, la société civile et autres acteurs.
- Le Pacte mondial sur les réfugiés pourrait aussi être utilisé comme outil pour restaurer la confiance des populations et des groupes concernés ayant été submergés par un afflux massif de réfugiés, ou pour lutter contre leur représentation négative dans les médias et contre la rhétorique de division.

HCR

11 janvier 2018